



Faire écrire les jeunes publics

Reposant sur le même principe que les ateliers pour adultes, les ateliers destinés aux jeunes publics présentent des spécificités liées aux cadres dans lesquels ils sont proposés, au rapport à l'écriture de ces jeunes, ainsi qu'aux stades de développement de l'enfant et de l'adolescent.

Il s'agit de susciter un autre lien à l'écriture que celui imposé par l'institution scolaire. D'inviter enfants et adolescents à s'approprier la langue pour se dire, dire le monde et leur imaginaire, et aller à la rencontre des mots des autres.

Public

Cette formation est exclusivement réservée aux personnes ayant suivi la formation de base de formateurs en écriture.

Objectifs

- Questionner le rapport à la langue des jeunes publics ;
- Travailler la posture et les savoir-faire adaptés aux écrivains en herbe ;
- S'approprier les dispositifs mettant en place les conditions favorables à l'émergence de l'écriture des jeunes publics ;
- Élaborer un positionnement personnel permettant à chacun d'affiner son projet professionnel.

Contenus

- Développement de l'enfant : rapport à l'écrit, question de l'apprentissage ;
- Visées des ateliers pour jeunes publics : rapport aux attentes des lieux d'intervention ;
- Compétences de l'animateur : conduite des groupes, savoir-être et savoir-faire facilitant, limites et cadre ;
- Invention de séances : propositions, médiations, ouvertures pour l'écriture des enfants et adolescents ;
- Retour sur les textes : accueil, écoute, accompagnement ;
- Implication de la dimension poétique de l'accompagnement des jeunes publics dans le processus d'écriture ;
- Posture de l'animateur ; éventualité des co-animations.

Méthode pédagogique

Ce stage proposera repères, écriture de recherche et partage d'expériences aux animateurs en formation.

La démarche est participative. Elle demande d'engager ses propres représentations et questionnements, d'enrichir la réflexion commune de ses propres expériences.

Évaluation

- Temps de retours sur les questions - problèmes : reformulations, déplacements, avancée (interprétation collective) ;
- Bilan personnel et conseils de l'intervenant ;
- Information de documents de bilan - stagiaire destinés au centre de formation.

Un temps de bilan invite chacun, en fin de formation, à revenir sur ses attentes.

Chaque stagiaire est en outre invité à remplir le document-type de bilan qui lui sera adressé par mail à la fin de l'atelier.

L'intervenante

Estelle LÉPINE. Auteure, journaliste de formation. Elle a écrit pour le théâtre (*Sans voix*, Cahiers de l'Egaré) et pour la jeunesse (*Demain l'année prochaine*, Seuil, et *E comme émotion*, Editions du Rouergue). A Aleph, elle anime des ateliers réguliers, plusieurs cycles de création et la formation de base pour la conduite d'ateliers d'écriture. Elle intervient régulièrement auprès des enfants et des adolescents en milieux de soin et à l'école.

Le point de vue de l'intervenante

« Les ateliers d'écriture à destination des enfants et des adolescents se multiplient, tant à l'école que dans d'autres structures comme les bibliothèques ou les associations. Des professionnels de l'enfance mettent en place des ateliers qu'ils animent eux-mêmes ou pour lesquels ils font appel à des animateurs. L'objectif, explicite ou non, est souvent de contrer l'échec scolaire.

À ces âges où le rapport à l'écrit est marqué par l'apprentissage de la langue comme norme, les ateliers d'écriture proposent un autre lien, une autre appropriation de la langue. Des chemins de traverse, qui engagent l'individu en construction dans son rapport au monde, aux autres et à soi. D'où la nécessité de penser le cadre des ateliers proposés. Quelles visées ? Quels dispositifs pour mettre en place les conditions de l'émergence d'une singularité, quand l'apprentissage tend plutôt vers la conformité ? »

STAGE EN PRÉSENTIEL

• PARIS

Intervenant : E. Lépine

Durée : 3 j. • 18 h

Horaires : de 10 h à 17 h

Dates : les 25, 26 et 27 juin 2020

Tarifs : 378 € pour les particuliers • arrhes 150 € • Form. perm. 756 €

Prix nets de TVA

Prérequis : avoir suivi la formation de base à l'animation d'ateliers d'écriture

Toutes nos activités peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation permanente (OPCA, AFDAS...) sur étude du dossier, ainsi qu'au titre d'un congé individuel de formation (CIF).